

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



**RÉPUBLIQUE DU CONGO**

**DOCUMENT DE STRATÉGIE PAR PAYS  
AXÉE SUR LES RÉSULTATS  
(DSP 2005-2007)**

**RAPPORT D'ACHÈVEMENT**

**DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS PAYS  
RÉGION CENTRE**

**NOVEMBRE 2007**

## TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations, équivalences monétaires; Résumé analytique

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	1
<b>II.</b>	<b>DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LE CONTEXTE DU PAYS</b>	2
2.1	Développements politiques	2
2.2	Développement économique et social	2
<b>III.</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS EN FIN DE PÉRIODE</b>	4
3.1	Etat de réalisation des résultats du DSPAR	4
3.2	Etat de réalisation des indicateurs du DSPAR	6
3.3	Activités autres que les projets retenus	8
3.4	Questions relatives aux ressources du pays	8
3.5	Questions relatives à la gestion du portefeuille	8
3.6	Développements dans la coordination et l'harmonisation de l'Aide	9
3.7	Questions de dialogue avec le pays	9
3.8	Consultations avec les parties prenantes	10
<b>IV.</b>	<b>PERFORMANCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET DU PAYS</b>	10
4.1	Performance du Groupe de la Banque	10
4.2	Performance du pays	11
4.3	Gestion des risques	12
<b>V.</b>	<b>LEÇONS À TIRER POUR LA PROCHAINE STRATÉGIE PAYS</b>	12
5.1	Leçons pour la Banque	12
5.2	Leçons pour le Gouvernement	12
<b>VI.</b>	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	13
6.1	Conclusion	13
6.2	Recommandations	13

Le présent rapport d'achèvement a été rédigé à la suite d'une mission effectuée à Brazzaville du 20 septembre au 1er octobre 2007, conduite par M. P. Yembiline Economiste pays ORCE (poste 2880) accompagné d'un Consultant. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. J.M. Gharbi, Directeur ORCE (poste 2060) et M. I. Koussoubé, Economiste en chef ORCE (poste 2158).

## ANNEXES

	Nombre de pages
Annexe I : Cadre de résultats du DSPAR	2
Annexe II : Principaux indicateurs économiques et financiers	1
Annexe III : Opérations en cours du Groupe de la Banque	1
Annexe IV : Principaux indicateurs de performance et gestion du porte feuille de la Banque	1
Annexe V : Etat des progrès vers la réalisation des ODM	1

## **ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES**

Monnaie	Décembre 2005	Décembre 2007
1 UC	1,4241 \$	1,59018 \$
1 UC	1,2100 euros	1,0772 euros
1 UC	793,754 FCFA	706,649 FCFA

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	:	Agence française de développement
AUPC	:	Assistance d'urgence post-conflit
BAD	:	Banque africaine de développement
BEAC	:	Banque des Etats de l'Afrique centrale
CFFA		Evaluation de la gestion financière et de la responsabilisation de l'Etat
CEMAC	:	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFCO	:	Chemins de fer Congo Océan
CNCCF	:	Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude
CORAF	:	Congolaise de raffinage
CPAR		Rapport sur l'évaluation du système de passation des marchés
DSPAR	:	Document de stratégie pays axé sur les résultats
DSRP-I	:	Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté
DTS	:	Droit de tirage spécial
EITI	:	Extrative Industry Transparency Initiative
ECOM		Enquête congolaise auprès des ménages
EDS		Enquête démographique et de sanitaire
FAD	:	Fonds africain de développement
FASR	:	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FCFA	:	Franc de la coopération financière en Afrique
FMI/FRPC	:	Fonds monétaire international Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
FRPC	:	Facilité de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance
IDH		Indicateur de développement humain
IPTE	:	Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés
IBW	:	Institution de Bretton Woods
NEPAD		Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NTIC		Nouvelles technologies de l'information et de la communication
ONG	:	Organisation non gouvernementale
OHADA	:	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
PACDIP	:	Projet d'Appui à l'amélioration du Circuit des dépenses et des Indicateurs de Pauvreté
PAS		Programme d'ajustement structurel
PIB	:	Produit intérieur brut
PIP	:	Programme d'investissement public
PNB	:	Produit national brut
PNCCF	:	Plan national de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude
PNUD	:	Programme des Nations unies pour le développement
QUIBB		Questionnaire unique des indicateurs de base et de bien être
SNDE	:	Société nationale de distribution d'eau
SNE	:	Société nationale d'électricité
SNPC	:	Société nationale des pétroles du Congo
SOPECO		Société des postes et de l'épargne du Congo
SOTELCO		Société des télécommunications du Congo
UC	:	Unité de compte du Groupe de la BAD
UDEAC	:	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UE	:	Union européenne

## I. INTRODUCTION

1.1 L'objectif du présent rapport est de présenter une évaluation des résultats obtenus en fin de période au Congo, à la suite de la mise en œuvre du Document de stratégie pays 2005-2007 axé sur les résultats (DSPAR). Lors de l'examen de ce Document, le 22 février 2005, le Conseil avait déploré le faible taux d'exécution des dépenses pro-pauvres et l'insuffisance de la transparence en matière de gestion des ressources pétrolières. Il a exhorté le Gouvernement à mettre en œuvre les politiques sectorielles identifiées dans le DSRP-I (2004-2007) en vue d'assurer une allocation plus équitable des ressources pétrolières pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. Le Conseil a, enfin, invité le Gouvernement à poursuivre les efforts tendant vers une réconciliation nationale totale.

1.2 Les autorités congolaises ont fait des progrès dans la mise en œuvre des recommandations du Conseil. En effet, le taux des dépenses prioritaires par rapport à l'ensemble des dépenses primaires de l'Etat est passé de 15,6 % des dépenses primaires en 2004 à 24, % en 2006 et devrait dépasser 30 % en 2007. Des progrès ont également été accomplis en matière de réformes structurelles plus particulièrement l'assainissement du secteur pétrolier : étude diagnostic sur la viabilité économique de la Congolaise de Raffinage (CORAF), audit des coûts pétroliers pour les exercices 2004 et 2005, certification et publication des recettes pétrolières sur le site Internet du Gouvernement, mise en place du Comité EITI, ainsi que la réintégration en octobre 2007 au processus de Kimberley. Dans la même dynamique, le Congo a accédé, en mars 2006, au point de décision de l'IPTE. Toutefois, les faiblesses au niveau de la gestion budgétaire n'ont pas permis de conclure la troisième revue du programme. Les autorités sont en discussions avec le FMI pour ramener le programme sur les rails. Enfin, les efforts déployés, au plan politique, par le Gouvernement en direction des opposants au régime ont consolidé la paix dans le pays et renforcé la réconciliation nationale.

1.3 Le DSPAR n'a eu cours que pendant 19 mois, période relativement courte pour enregistrer un impact réel de sa mise en œuvre sur le développement socio-économique du pays. En outre, l'insuffisance des données, même si elle a été, en partie, comblée par les dernières statistiques sur le profil de la pauvreté publiées en 2006 (enquêtes ECOM et EDS), ne permettent pas de disposer des indicateurs fiables et comparables pour mesurer les progrès accomplis. Toutefois, suite à une analyse de la documentation qui a été recueillie et à la suite des discussions qui se sont déroulées, sur le terrain, avec les différents responsables des départements ministériels et les parties prenantes congolaises, certains résultats tant qualitatifs que quantitatifs enregistrés dans la mise en œuvre des piliers du DSPAR ont pu être notés.

1.4 Le présent rapport comporte, outre l'introduction qui constitue le premier chapitre, cinq autres chapitres. Le second chapitre donne un aperçu des développements politiques, économiques et sociaux qui ont été enregistrés ; le troisième chapitre traite de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque au Congo avec, un accent sur les résultats obtenus et les niveaux atteints par les indicateurs retenus lorsque ceux-ci sont mesurables ; le quatrième chapitre indique les performances aussi bien de la Banque que du pays ; le cinquième chapitre tire les leçons pour la prochaine stratégie de la Banque au Congo et enfin, le sixième chapitre donne les conclusions et fait des recommandations.

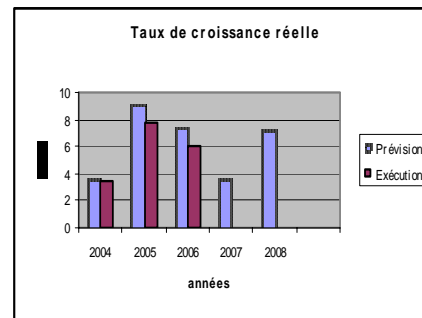
## II. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LE CONTEXTE DU PAYS

### 2.1 Développements politiques

Deux faits majeurs, au plan politique, ont marqué la période 2005-2007 de la mise en œuvre du DSPAR : Il y a tout d'abord l'adhésion de la rébellion armée au processus de réconciliation nationale avec notamment la décision du Chef du Conseil national de la résistance (CNR), principal mouvement rebelle armé du pool (sud de Brazzaville) de transformer son mouvement en parti politique et de participer au Gouvernement. Cette normalisation a permis la reprise des activités du Chemin de fer Congo Océan, principal axe d'approvisionnement de Brazzaville qui regroupe près de la moitié de la population. Il y a ensuite l'organisation des élections législatives des 24 juin et 5 août 2007. En dépit des faiblesses et dysfonctionnements relevés par les partis d'opposition, certaines ONG et des observateurs internationaux, ces élections ont abouti à la constitution d'une Assemblée nationale. Dans l'ensemble, la situation politico-militaire s'est normalisée avec la signature de l'accord de paix, en mars 2003, l'amnistie de certains leaders de l'opposition et la transformation, en janvier 2007, du CNR en parti politique. En même temps que des efforts de réconciliation nationale étaient déployés, le Gouvernement a poursuivi le processus de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) des 9000 ex combattants miliciens avec l'appui de l'Union européenne et de la Banque mondiale. Le Gouvernement adopte progressivement de nouvelles approches de concertation dans la gestion publique dans la mesure où les Organisations non gouvernementales (ONG). Les organisations de la société civile congolaise (OSC), sont de plus en plus associées par le Gouvernement aux débats sur l'avenir économique du pays notamment la participation aux séminaires de préparation du DSRP et le rôle de plus en plus important qu'elles jouent dans la promotion de la gouvernance en particulier la transparence des industries extractives.

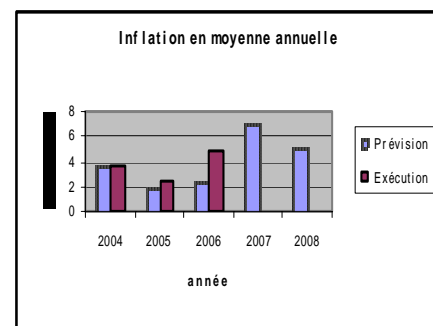
### 2.2 Développement économique et social

2.2.1 La stratégie du Gouvernement dans le cadre du DSRP intérimaire s'articulait autour des cinq principaux axes mentionnés dans le DSPAR. Le Programme triennal de réformes 2004-2007 pour la mise en œuvre du DSRP-I, soutenu par la FRPC.. Sur le plan quantitatif, les objectifs macro-économiques et financiers du programme visaient (i) la réalisation d'un taux de croissance économique réel de 5,4% en moyenne, la maîtrise de l'inflation à un taux moyen de 2%, un solde budgétaire (base engagement) de 8,1% du PIB en 2005 et 4,3% en 2006, un solde du compte courant excédentaire de la



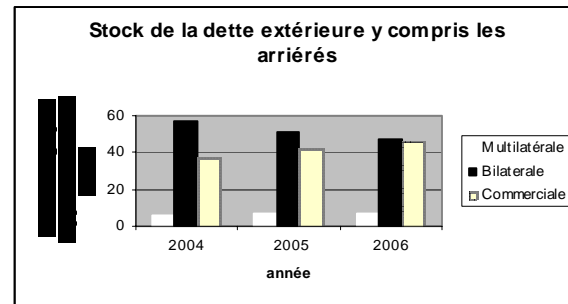
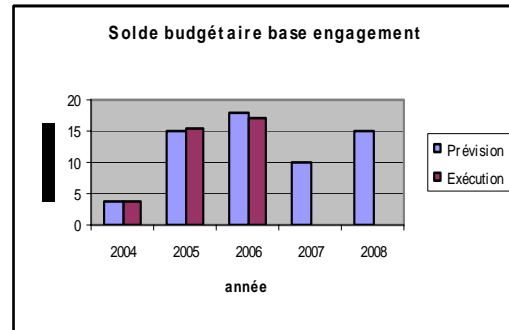
Balance des paiements de 1,4% et 1,6% du PIB en 2005 et 2006 respectivement.

2.2.2 Sur le plan de la performance économique enregistrée pendant la période de mise en œuvre du DSPAR, on peut retenir que, dans l'ensemble, les indicateurs quantitatifs fixés pour la période 2005-2006 ont été largement dépassés en matière de croissance et d'équilibres interne et externe des comptes macroéconomiques. En effet, la croissance du PIB réel a été de 7,8 % en 2005 et 6,1% en 2006, et projeté à 3,7% en 2007 soit, en moyenne 5,9% pour la période du DSPAR contre une prévision de 5,4%. Cette



croissance a été tirée, par la forte augmentation de la production de pétrole et par une croissance solide du secteur non pétrolier (en particulier les transports, le secteur des télécommunications ainsi que d'autres secteurs de services). En revanche, l'inflation s'est élevée, à 4,8% en 2006 contre 2,5% en 2005. Cette augmentation des prix a résulté d'une part, de la politique budgétaire expansionniste du Gouvernement avec une forte progression des dépenses publiques mais aussi des goulots d'étranglement dans les transports liés aux perturbations du trafic ferroviaire (poche de conflit dans le pool) et qui a renchérit le coût des transactions commerciales à Brazzaville. L'excédent du compte courant sous l'effet de la hausse des exportations pétrolières s'est accru de façon remarquable en 2005 et 2006 pour atteindre, respectivement 11,2 % et 12,8% du PIB contre 2% en 2004.

2.2.3 **Sur le plan budgétaire**, la conjoncture favorable sur le marché pétrolier international d'un côté et les efforts de réorganisation des régies financières de l'autre ont facilité le renforcement de la mobilisation des recettes budgétaires qui se sont accrues de 44,5% en moyenne annuelle de 2004 à 2006 dont un taux d'accroissement des recettes pétrolières de près de 58% au cours de la même période. Ainsi, l'excédent budgétaire est passé à 15,6% et 17,2% du PIB respectivement en 2005 et 2006 contre 3,6% du PIB en 2004. En matière de dette publique, suite à l'accord avec les créanciers du Club de Paris en décembre 2004, le Gouvernement a signé des accords bilatéraux avec les créanciers membres du Club. Depuis que le pays a atteint le point de décision de l'IPPTE, il a assuré le paiement régulier du service de la dette et a poursuivi les discussions avec les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. Le problème qui reste préoccupant est celui des « Fonds vautours » qui ont racheté une partie de la dette bancaire et font peser constamment des menaces de saisie sur les actifs de l'Etat congolais. Des discussions sont en cours pour aboutir à un règlement à l'amiable avec ces créanciers. A l'inverse, on observe des dérapages importants au niveau des dépenses publiques qui ont enregistré un accroissement spectaculaire de 48,4% en 2006 contre 13,6% en 2005 et 8,3% en 2004. Ce relâchement de la rigueur budgétaire retardera inéluctablement l'accès au point d'achèvement de l'IPPTE d'autant que les faiblesses constatées ont conduit à la suspension du programme FRPC en octobre 2006 et la mise en place d'un programme de référence. Les résultats de ce premier programme de référence n'ayant pas été concluants, les discussions sont en cours pour la conclusion d'un second programme destiné à ramener le programme FRPC sur les rails.



2.2.4 L'amélioration du cadre macroéconomique contraste avec la persistance des bas niveaux des indicateurs sociaux où le taux net de scolarisation primaire n'est que de 86,3% et le taux d'alphabétisation des adultes de 80,4%. Le taux de morbidité a atteint 39,3%, la mortalité infantile de 75 pour mille et la mortalité de moins de 5 ans de 117 pour mille, le taux de mortalité maternelle reste élevée à 781 pour 100 000 naissances vivantes. Sur le volet emplois, la faiblesse du secteur privé à générer des emplois a conduit à un taux de chômage particulièrement élevé de 19,4% en 2005. Les efforts du Gouvernement ne seront sans doute pas suffisants pour atteindre les OMD d'ici 2015.

### **III. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS EN FIN DE PÉRIODE**

La stratégie d'intervention de la Banque au Congo, au cours de la période 2005-2007, comprend deux piliers à savoir : (i) le renforcement des capacités en matière de gestion économique et ; (ii) la contribution à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés. Ces deux piliers répondaient à la situation post-conflit du pays à la suite des trois guerres civiles qui ont eu lieu en 1993, 1997 et 1998/1999. Le premier pilier est soutenu par un projet d'appui institutionnel destiné à renforcer les capacités des structures en charge de la gestion et du contrôle des finances publiques et du suivi des indicateurs de la pauvreté (PACDIP). Le second pilier s'appuie sur un Projet intégré visant l'amélioration des conditions de vie des populations affectées par les conflits et pour leur insertion dans la vie sociale et économique du pays. Les résultats attendus de la mise en œuvre de cette stratégie de la Banque à travers les projets retenus ont été explicités dans le DSPAR.

#### **3.1 Etat de réalisation des résultats du DSPAR en 2007**

##### **➤ Premier pilier du DSPAR : Renforcement des capacités de gestion économique**

##### **A. Gestion et contrôle des dépenses propauvres**

3.1.1 **En ce qui concerne la gestion des dépenses publiques**, avant la mise en place du DSRP-I en 2004, aucun suivi des dépenses en faveur des pauvres n'était effectué de sorte qu'il n'était pas possible d'estimer les ressources effectivement allouées aux secteurs propauvres. Depuis 2005 des rapports trimestriels d'exécution des dépenses prioritaires sont présentés sous forme de tableaux en fonction de la nature de dépenses. Les dépenses publiques prévues dans les budgets 2006-2007 ont été alignées sur les priorités du DSRP-I. Toutefois, la faiblesse de l'exécution physique et le mode de passation des marchés publics posent encore le problème de la qualité des dépenses engagées notamment celles de l'exercice 2006. Cependant, pour palier cette lacune, le Gouvernement envisage de mettre en place un Comité Multisecteur de coordination dont l'une des tâches sera de procéder à un examen des dispositions institutionnelles et de piloter la révision des procédures de gestion des projets d'investissements publics. En attendant l'entrée en fonction dudit Comité, les mesures transitoires suivantes ont été prises à savoir : l'audit technique et financier des projets d'investissements et autres transferts exécutés en 2006 de montant supérieur à 200 millions FCFA. De même, un audit d'un échantillon de projets exécutés en 2007 sera réalisé en 2008.

3.1.2 Après la mise place de la nomenclature budgétaire sur la base d'une classification fonctionnelle, le Gouvernement est entrain de finaliser un cadre de dépense à moyen terme (CMDT) pour la période 2007-2009 dans le cadre de la préparation du DSRP complet. Le CMDT fait une projection des recettes et des dépenses publiques ainsi que les dépenses sectorielles tenant compte du cadre macroéconomique du programme FRPC et les objectifs stratégiques du DSRP en liaison avec les OMD.

3.1.3 Le DSPAR a mis l'accent sur le renforcement du contrôle de la gestion des ressources publiques par les Organes de contrôle appropriés. Dans ce domaine, les comptes de l'exercice budgétaire 2002 ont déjà fait l'objet de la loi de règlement déposée auprès du Parlement. L'examen des comptes 2003, 2004 et 2005 est actuellement en cours par la Cour des comptes. Quant à l'Inspection générale des finances, sa mission se borne aux contrôles des caisses publiques et à ceux ponctuels qui ne visent pas l'efficacité. Toutefois, les rapports

des contrôles effectués sont disponibles auprès du Ministre de tutelle qu'est le Ministre de l'Economie des Finances et du Budget.

## **B. Gestion de la dette**

3.1.4 Le Congo a accumulé par le passé une dette publique extérieure qui a été estimée à fin décembre 2004 à USD 9,2 milliards en terme nominal soit 9 milliards en terme de VAN correspondant à 661 % des recettes fiscales et 252 % des exportations. Les efforts accomplis par le Gouvernement et le traitement favorable accordé par les créanciers du Club de Paris ont permis d'atteindre le point de décision de l'IPPTE. La capacité en matière de gestion de la dette a été renforcée au cours de ces deux dernières années dans le cadre du projet PAGE. La Caisse autonome d'amortissement (CCA) élabore depuis 2006 des données trimestrielles sur la dette. De même, la centralisation de toutes les données sur la dette publique est en cours de finalisation. L'objectif est de prévenir la situation antérieure d'endettement anarchique. C'est dans le même esprit que le Gouvernement entend mettre en place un Comité national de politique d'endettement et de la gestion de la dette publique qui sera assisté par une Cellule technique. En outre, dans le cadre de son appartenance à l'Union monétaire et économique des Etats de l'Afrique centrale, le Gouvernement s'emploie à respecter les critères de convergence en matière de politique économique et en particulier de l'endettement édictés par cette Institution.

## **C. Suivi-évaluation du DSRP**

3.1.5 Le DSRP-I n'avait prévu, au départ, ni mécanisme, ni indicateurs de suivi de sa mise en œuvre. Ainsi, les résultats attendus tels que : (i) la mise en place et la révision des indicateurs de suivi du DSRP et (ii) l'établissement d'un système de suivi de la pauvreté et des services sociaux n'ont pas connu de réalisation jusqu'en 2007. Mais le projet PACDIP financé par la Banque et qui comporte un volet « Renforcement des capacités en comptabilité nationale et statistiques socio-économiques pour le suivi-évaluation du DSRP » devrait aider à remédier à ces lacunes. Il n'existe pas, par ailleurs, de rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du DSRP. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme pluriannuel de développement des statistiques (PPDS), le Gouvernement a réalisé deux enquêtes statistiques clés pour le suivi de la pauvreté. Il s'agit de : (i) l'enquête congolaise auprès des ménages (ECOM) pour l'évaluation de la pauvreté, (ii) l'enquête démographique et de santé (EDS) qui ont été achevés en 2006 et (iii) le recensement général de la population en cours de traitement depuis octobre 2007. Les données recueillies dans le cadre de ECOM et EDS sont actuellement disponibles sur le site du CNSSE [www.cnsee.org](http://www.cnsee.org).

### **➤ Deuxième pilier du DSPAR : Contribution à la réinsertion socio-économique des populations en milieu urbain**

3.1.6 En l'absence de statistiques fiables dans les domaines couverts par ce deuxième pilier (statistiques de l'emploi et statistiques sociales récentes) et du fait que le Projet intégré Multisecteur de réinsertion socio-économique financé par la Banque en partenariat avec le PNUD, le BIT et la Belgique vient de démarrer, il n'a pas été possible d'appréhender les résultats attendus de la mise en œuvre dudit projet. Néanmoins, sur la base des initiatives prises dans ces domaines par le Gouvernement lui-même et d'autres bailleurs de fonds, lesquelles initiatives concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Banque, il a été possible de noter des progrès accomplis pour atteindre les sous-objectifs du DSPAR à savoir : (i) l'accès aux services sociaux de base et d'assainissement ; et, (ii) la promotion de l'emploi et de l'auto emploi.

### A. Accès aux services sociaux de base et d'assainissement

3.1.7 Sur le plan social la situation était caractérisée par une destruction importante des infrastructures à la suite des trois guerres que le pays a connues et par une réduction en quantité et en qualité du personnel. A cet égard, les actions entreprises par le Gouvernement en 2006 dans le secteur de l'éducation de base ont porté sur la réhabilitation et l'équipement avec l'aide des bailleurs de fonds des infrastructures scolaires à Brazzaville et dans les localités de l'intérieur. Dans le domaine de la santé, en plus des réhabilitations d'infrastructures détruites par la guerre, le Gouvernement a mis en place un Organe central d'achats de médicaments dont 60% sont génériques pour l'approvisionnement des centres de santé du pays au profit des couches les plus pauvres de la population. En ce qui concerne la lutte contre le VIH/SIDA, le nombre des Centres de dépistage volontaires a augmenté passant de 4 en 2006 à 15 en 2007 et le suivi des malades dans ces centres s'est amélioré. L'assainissement de certaines localités de province (Dolisie, Oyo, Wesso etc.) a été réalisé dans le cadre de la politique de municipalisation des villes que le Gouvernement met en œuvre.

### B. Auto emploi par la promotion de l'entrepreneuriat

3.1.8 S'agissant plus spécifiquement de la réinsertion des ex combattant par l'emploi qui était l'un des objectifs du DSPAR, le rapport de la mise en œuvre du programme DDR indique que, outre le désarmement (récupération et destruction des armes), le Gouvernement a mené de 2006 à 2007 des actions spécifiques en faveur de l'emploi notamment : l'incorporation de certains ex combattants soldats dans la force publique, la création par les démobilisés des micro entreprises et des activités génératrices de revenus, la formation technique et professionnelle des ex combattants et enfants soldats, le placement des ex combattants dans les projets à haute intensité de main d'œuvre. La reprise de recrutement au niveau des ministères de l'éducation de base et la formation professionnelle a contribué à réduire le chômage des diplômés notamment dans le métier de l'enseignement. D'une manière générale, l'intensification de l'activité économique avec une forte progression du PIB et le développement des travaux de municipalisation des villes, utilisant des techniques à haute intensité de main d'œuvre ont permis non seulement de relancer les petites et moyennes entreprises mais également la décélération de la contrainte en matière d'emploi.

## 3.2 **Etat de réalisation des indicateurs du DSPAR**

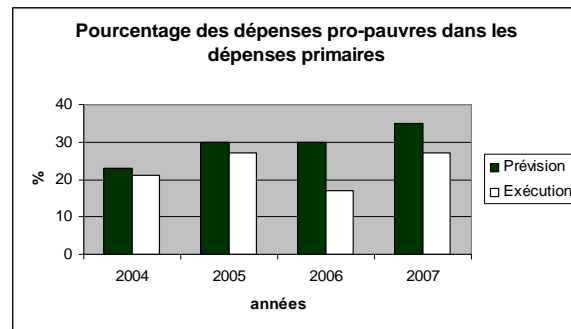
3.2.1 Les indicateurs mesurables retenus dans le DSPAR pour 2007 concernent, *pour le 1<sup>er</sup> pilier*, la part des dépenses pro-pauvres dans les dépenses primaires. Pour *le second pilier*, il s'agit, entre autres, du taux d'accès aux soins de santé primaire dans les 13 districts ciblés, du nombre de demandeurs d'emplois ou de pauvres réinsérés dans la vie active par les travaux HIMO, et enfin, du nombre de gestionnaires des PME, des agents de caisse et d'encadreurs formés. Le choix de ces indicateurs s'inscrit dans une dynamique post-conflit du Congo, confronté à la faiblesse institutionnelle liée à la désorganisation administrative aggravée par les départs de certains agents qualifiés, la destruction des infrastructures et la dégradation des conditions de vie des populations.

3.2.2 *Indicateurs du 1<sup>er</sup> Pilier* : Le graphique ci-dessous donne, en prévision et en exécution, l'évolution des dépenses pro-pauvres par rapport aux dépenses primaires dans le Budget de l'Etat de 2004 à 2007.

D'après le graphique ci-dessous, on constate que l'écart entre la prévision et l'exécution s'est beaucoup creusé en 2006. Quoique les dépenses publiques aient connu une forte augmentation en 2006 avec un dépassement (par rapport au repère du programme) représentant 2% du PIB et que les budgets prévoient en hausse les dépenses sociales, celles-ci n'ont pas été effectivement réalisées à la hauteur programmée. En effet, les lenteurs constatées dans l'exécution des dépenses pro-pauvres n'ont pas permis d'atteindre les résultats attendus en terme de réduction de la pauvreté assigné dans le DSRP-I. L'autre écart, en 2007, s'explique par le fait qu'il s'agit de l'exécution des dépenses pro-pauvres au 30 juin 2007. En extrapolant sur l'autre moitié de l'année, on devrait s'attendre à une égalisation des deux histogrammes, ce qui constituerait un net progrès par rapport à 2006.

### 3.2.3 Indicateurs du 2<sup>ème</sup> Pilier :

Pour des raisons déjà évoquées au § 3.1.6, les résultats attendus de ce pilier ne seront visibles qu'après la mise en œuvre des actions prévues par le Projet Multisecteur (PARSEGD) soutenu par le FAD X. Toutefois, il convient de rappeler que, les résultats de l'enquête congolaise auprès des ménages (ECOM) ont permis de disposer du niveau effectif en 2005 de certains indicateurs généraux. Ceux-ci seront utiles pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque soutenue par le projet PARSEGD. En effet, en matière de santé, la situation était caractérisée par une importante mortalité générale favorisée par l'expansion du VIH/SIDA et un environnement du cadre de vie malsain.



3.2.4 **S'agissant de l'amélioration de l'accès aux services de santé et d'assainissement** le projet de la Banque en soutien au pilier 2 vient à peine de démarrer ses travaux. La mise en œuvre du PARSEGD à travers la réhabilitation de 13 centres de santé intégrés, le ramassage et traitement des ordures, contribuera à renforcer les actions entreprises par le Gouvernement en vue d'atteindre les objectifs fixés du DSRP-I notamment la couverture sanitaire nationale dont le taux passerait de 48,9% en 2005 à 56% en 2008 et l'accroissement des infrastructures d'assainissement dont le taux net de couverture n'était que de 10,5% en 2005, en milieu urbain.

3.2.5 Quant à l'emploi pour une réinsertion durable, qui est l'une des principales composantes du PARSEG, le niveau relativement élevé du taux de chômage (19,4%) en 2005 au niveau national selon ECOM 2005 devrait progressivement se résorber. En effet, la reprise économique mais surtout la vulgarisation des techniques à haute intensité de main d'œuvre à travers les importants chantiers des travaux publics dans le cadre de la municipalisation créent des conditions très favorables. De même, la mise en œuvre prochaine du PARSEGD devrait, par les actions qui y sont prévues, venir renforcer, sur le terrain, les initiatives déjà prises par le Gouvernement. En ce qui concerne plus spécifiquement la réinsertion des ex-combattants par l'emploi, le Gouvernement a élaboré un nouveau Programme national de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (PNDDR) couvrant la période 2006-2009. Ce programme a déjà permis : (i) la réinsertion de 19.000 ex-combattants, auto démobilisés (y compris les enfants soldats et les ex combattants mutilés de guerre) ; (ii) la démobilisation et la réinsertion de 5000 combattants encore actifs dans certaines localités du Pool (y compris les enfants soldats) ; et (iii) à 6000 ex combattants démobilisés, désarmés d'être enrôlés dans la force publique.

### 3.3 Activités autres que les projets retenus

Deux autres activités en dehors des projets retenus pour les deux piliers avaient été envisagées. Il s'agit de la réalisation du profil de gouvernance du Congo et des études sectorielles dans le cadre de la diversification de l'économie. La mission du Profil de gouvernance a été reportée pour le premier trimestre 2008. L'étude sur la croissance durable et réduction de la pauvreté a été réalisée en mai 2007, ses résultats ont fait l'objet d'un séminaire national en août 2007 avec la participation des administrations congolaises, des ONG et des partenaires au développement présents à Brazzaville. Ils ont également servi d'inputs pour la préparation du DSRP final. L'étude sur le secteur agricole a été reportée en 2008 du fait de la révision à la baisse de l'allocation 2006 du Congo et, par conséquent, de l'insuffisance des ressources pour son financement.

### 3.4 Questions relatives aux ressources du pays

L'allocation initiale du Congo au titre du FAD X s'élevait à 18,8 millions UC en 2005 sous forme de don et répartie entre les Piliers I et II. Au total, 3 millions UC étaient prévus pour l'appui institutionnel (PACDIP) relatif au pilier I, 14,8 millions d'UC pour le projet de réinsertion socio-économique en soutien au second pilier et une étude agricole d'un montant d'un million d'UC. Du fait d'une légère baisse de la performance du pays, cette allocation a été réduite à 17,35 millions en 2006. Il en a résulté que la réalisation de l'étude agricole a été reportée et le financement du PACDIP s'est limité à 2,55 millions d'UC. Cette baisse de l'allocation s'explique par : (i) le non respect par le Gouvernement des critères quantitatifs du Programme soutenu par la FRPC qui s'est traduit par des dérapages budgétaires avec un dépassement des dépenses publiques de l'ordre 2% du PIB, ; (ii) les retards observés dans la réalisation des réformes structurelles (audit des comptes pétroliers, Code des marchés publics et la non entrée en fonction du Comité national de lutte contre la corruption et la fraude).

### 3.5 Questions relatives à la gestion du portefeuille

3.5.1 Le portefeuille de la Banque au Congo est en reconstitution depuis la normalisation des relations avec le pays à fin 2004. Il comporte, à ce jour, trois (3) opérations actives dont une, le Projet d'appui à la gestion économique (PAGE) d'un montant de 0,5 million d'UC, s'achève à fin décembre 2007. En y incluant le projet PAGE, le montant cumulé des opérations actives s'élève à 17,85 millions UC avec une durée moyenne d'un an et demi et un taux de décaissement de 5% à fin novembre 2007. Le projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et du suivi de la pauvreté (**PACDIP**), **approuvé en décembre 2006 et** dont le lancement a été effectué, en juillet 2007, vient de démarrer ses travaux et ne présente, pour son exécution, aucune difficulté tant du côté de la Banque que du côté du Gouvernement. Le Projet Multisecteur d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (PARSEGD), approuvé depuis mars 2006 et lancé officiellement depuis le 14 novembre 2006, a connu des difficultés de démarrage, en partie, liées à la nécessité d'initiation des homologues congolais, aux procédures et règles de la Banque, après une longue période d'interruption de ses interventions.

3.5.2 En définitive, il est encore prématuré de porter un jugement sur la qualité de la performance du portefeuille du fait qu'il s'agit d'un portefeuille nouveau de trois projets et que les formations dispensées aux cadres congolais pour les familiariser aux procédures de la Banque sont encore récentes pour marquer profondément le savoir faire de ces cadres. Pour l'heure, il convient de retenir qu'en raison de la réceptivité des gestionnaires des nouveaux

projets aux formations dispensées et au vu de l'engagement du Gouvernement à honorer ses obligations dans la mise en œuvre des projets, on peut s'attendre, à moyen terme, à un niveau satisfaisant de performance du portefeuille de la Banque au Congo.

### **3.6 Développements dans la coordination et l'harmonisation de l'Aide**

Au cours de la mise en œuvre du DSPAR 2005-2007, la coordination et la complémentarité des interventions dans le pays se sont surtout développées avec les Institutions de Bretton Woods, les Agences du système des Nations Unies et quelques bailleurs de fonds bilatéraux notamment la France et l'Union européenne. La plate-forme consensuelle qui devait être définie pour les interventions et le suivi des opérations au Congo à l'initiative du PNUD n'a pas encore vu le jour de façon formelle. Il en était attendu, en effet, qu'elle permette à l'ensemble des bailleurs de fonds actifs dans le pays d'être informés, de façon régulière, sur la mise en œuvre du DSRP-I ainsi que des conclusions des différentes missions conjointes des Institutions de Bretton Woods et de la Banque notamment en matière d'appui aux programmes de réformes du Gouvernement. Les difficultés que connaît le Gouvernement dans la mise en œuvre des programmes avec le FMI, du fait, précisément, des dérapages successifs de ceux-ci n'ont pas toujours favorisé les conditions d'un dialogue fécond des partenaires au développement avec le Gouvernement. Néanmoins, il est espéré que le mécanisme de concertation et d'harmonisation de l'Aide dans l'esprit de la Déclaration de Paris se renforce davantage à l'avenir afin de réduire les coûts de transactions entre le pays et la Communauté des bailleurs aussi bien multilatéraux que bilatéraux.

### **3.7 Questions de dialogue avec le pays**

3.7.1 Les questions de dialogue identifiées dans le DSPAR 2005-2007 portaient sur : (i) la poursuite des réformes à moyen terme soutenues par les Institutions de Bretton Woods ; (ii) l'équité sociale et la réinsertion socio-économique ; (iii) la question de l'environnement notamment dans les zones pétrolières ; et, (iv) la diversification de la base productive.

3.7.2 Au cours de la période de mise en œuvre du DSPAR et *pour la poursuite des réformes* des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des réformes structurelles (cf. introduction). Par contre comme déjà expliqué, les efforts en matière de discipline budgétaire ont faibli, particulièrement en 2006. *L'équité sociale et la réinsertion socio-économique* ne sont pas encore satisfaisantes en dépit des efforts déployés par le Gouvernement notamment en matière d'accroissement régulier des allocations budgétaires pro-pauvres. *La question de l'environnement dans les zones pétrolières* n'est pas écartée des préoccupations du Gouvernement, même si pour l'heure, d'autres aspects de ce secteur tels que la transparence des transactions commerciales et financières aient pris le pas au cours des cinq dernières années. Cependant, il convient de signaler qu'un certain nombre de dispositions ont été prises dans le domaine forestier en particulier par le Gouvernement pour préserver l'environnement. Il s'agit notamment de : (i) la généralisation de l'adoption et de l'application des plans d'aménagement dans toutes les forêts de production (environ 22 millions d'hectares) ; (ii) la lutte contre le commerce illégal de la viande de brousse ; (iii) l'observation de la transparence dans les attributions des permis, l'application de lois et règlements en matière de fiscalité forestière et l'application des pénalités. Enfin, *la diversification de la base productive* suppose, à la base, l'existence de stratégies sectorielles pouvant servir pour la relance les secteurs hors pétrole. Or ce n'est pas encore le cas pour la plupart des secteurs identifiés dans le DSRP-I. Ainsi, l'économie nationale reste totalement dominée par le pétrole. Les recommandations de l'étude sur la croissance durable et la réduction de la pauvreté que la Banque vient de réaliser, serviront de base pour non seulement assurer une répartition

équitable des ressources pétrolières mais également cibler les secteurs porteurs dont le développement permettra d'atteindre davantage de pauvre.

3.7.3 De même, la Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement sur les autres points identifiés dans le précédent DSPAR dans le cadre du prochain DSPAR notamment : (i) la question de la gouvernance et plus particulièrement la nécessité d'allouer les ressources financières et humaines adéquates aux Organes de contrôle afin d'assurer la prévention et la lutte contre la fraude et la corruption ; (ii) la question des réformes juridiques et judiciaires pour favoriser le climat des affaires et donner, ainsi, des gages à l'expansion du secteur privé dans le pays..

### **3.8 Consultations avec les parties prenantes**

La mission de préparation du Rapport d'achèvement du DSPAR a eu, au cours de son séjour au Congo, des discussions approfondies avec les administrations concernées par la mise en œuvre de la stratégie de la Banque. Des séances de travail avec les principaux bailleurs de fonds présents à Brazzaville (Banque mondiale, Union européenne, Agence française de développement) ont également été organisées. Enfin la mission a rencontré également les ONG, les chambres consulaires dont les activités visent le renforcement des capacités et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. L'un des arguments souvent avancés par ces structures pour expliquer les faiblesses des résultats enregistrés, est que le pays souffre encore des effets de la série des guerres civiles, tant en ce qui concerne la désorganisation du tissu économique que la faiblesse des capacités institutionnelles qui limitent les performances dans la conception et la mise en œuvre des politiques économiques. Toutefois, la pertinence et l'adéquation de la stratégie qu'a proposée la Banque sur la base d'une approche participative d'ailleurs, n'a, à aucun moment, été mise en cause.

## **IV. PERFORMANCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET DU PAYS**

### **4.1 Performance du Groupe de la Banque**

4.1.1 *Sur le plan conceptuel* : la stratégie de la Banque au Congo répond parfaitement aux préoccupations d'un pays sortant de conflit puisqu'elle s'est appesantie sur le renforcement des capacités institutionnelles et la réinsertion socio-économique. En revanche, l'approche axée sur les résultats semble être difficile à mettre en œuvre dans les pays sortant des conflits, comme le Congo, caractérisés par l'absence des données fiables au départ permettant d'avoir une bonne mesure de l'état effectif des indicateurs. La faiblesse des capacités inhérentes à ces pays ne facilite pas non plus la production de ces indicateurs à la fin d'un DSPAR. Dans ce cas spécifique, en raison du délai de maturation des projets et des politiques, leurs effets sur l'économie ne peuvent être perçus que sur le moyen et long terme. Il n'est donc pas réaliste de s'attendre à une modification substantielle des indicateurs sociaux notamment au terme de l'exécution du DSPAR. C'est pourquoi, il convient de repenser la conception des DSPAR en les adossant plutôt aussi bien sur des projets avancés du portefeuille que sur les initiatives prises par le Gouvernement et d'autres bailleurs de fonds pour autant que celles-ci concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Banque.

4.1.2 *Pour ce qui est du suivi de la mise en œuvre*, il convient de noter qu'en raison de l'horizon temporel du DSPAR 2005-2007 fixé à trois ans, une revue à mi-parcours n'a pas été prévue. Par contre, la Banque a maintenu des dialogues réguliers avec les autorités congolaises pour les aider à remplir très rapidement les conditions préalables au démarrage des projets. De même, la Représentation résidente de la Banque en RDC, a permis de maintenir un dialogue constant avec les autorités sur la mise en œuvre des actions prévues par

le DSPAR. En raison de la jeunesse du portefeuille qui a, à peine, un an et demi, l'appréciation des résultats enregistrés est plus qualitative que quantitative. La Banque poursuivra ses efforts de suivi à travers les missions de supervision.

4.1.3 ***La performance de la Banque tant au stade de la conception qu'à celui de la mise en œuvre de la stratégie peut être considérée comme satisfaisante.***

## 4.2 Performance du pays

4.2.1 ***A la conception*** : Le Gouvernement a élaboré le DSRP-I qui a servi de point d'encrage au DSPAR. Le pays a pris part activement au choix de la stratégie lors de la préparation du DSPAR à l'occasion du séminaire organisé à Brazzaville et la mission de dialogue qui a eu lieu du 19 au 23 décembre 2005 et qui a permis de réunir une soixantaine de personnes représentant le Gouvernement, la société civile et le secteur privé. Il a très rapidement mis en place ses contreparties financières dans les deux projets du DSPAR et a entrepris, sur fonds propres, des actions préalables à la bonne exécution des projets. On peut en déduire que le pays a largement contribué à la formulation de la stratégie de la Banque.

4.2.2 ***Pour la mise en œuvre*** : Le Gouvernement a accompli des efforts dans la mise en œuvre des actions du premier pilier notamment la gestion de la dette, l'allocation des ressources en faveur des pauvres et les enquêtes statistiques. La mise en œuvre du pilier II a été moins efficace même si des progrès sont à noter au niveau de l'accès aux soins de santé et la réinsertion des ex-combattants. Le cadre de référence pour les mesures de performance du pays a été défini dans le DSPAR et se rapporte à la : (i) politiques de gestion économique ; (ii) gouvernance et politique en matière d'inclusion sociale et d'équité ; (iii), gestion du secteur et des institutions publiques ; et, (iv), gestion du portefeuille.

4.2.3 En ce qui concerne ***la politique de gestion économique***, il était attendu du pays d'accéder au point de décision de l'initiative PPTE en 2006, ce qui a été fait et aussi de subir des revues satisfaisantes du programme 2004-2007, ce qui n'a pas été le cas pour des raisons déjà évoquées ci-dessus. Enfin, du fait que l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE n'interviendra pas avant 2009 en raison des difficultés de mise en œuvre des mesures retenues comme déclencheurs, le niveau d'endettement n'as pas encore connu suffisamment de reflux.

4.2.4 Pour ***la gouvernance et la politique en matière d'inclusion sociale***, les progrès au plan politique, concernent, entre autres, les Institutions assurant l'équilibre des pouvoirs (Parlement, Cour constitutionnelle, Médiateur de la République etc.). Sur le plan de la transparence dans la gestion du secteur pétrolier, les progrès attendus ont été enregistrés (rapports sur les certifications des recettes, audits des comptes financiers de la SNPC et de la CORAF). De même, la part des dépenses pro-pauvres s'est hissée à des niveaux appréciables (35% contre 30% prévus en 2007) même si elle a faibli en 2006. Néanmoins, sur le plan de l'inclusion sociale, le Projet Multisecteur de réinsertion socio-économique qui vient de démarrer a bénéficié des locaux fournis par le Gouvernement qui a débloqué, au mois de juin 2007, 25% de sa contribution financière à la réalisation du projet soit 500 millions Fcfa.

4.2.5 Pour ce qui est de ***la gestion des institutions publiques***, si la mise en place de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude ainsi que l'adoption, en juin 2007, de la loi établissant l'Observatoire sur la corruption, constituent des signaux positifs appréciables, il reste que les activités de cette Commission et le lancement de la campagne de vulgarisation du Plan national contre le phénomène tardent à démarrer.

4.2.6 Enfin, en matière de *gestion du portefeuille*, le délai de mise en œuvre du DSPAR est trop court pour réaliser la performance attendue même si le PACDIP et le PARSEGD ont tous démarré leurs travaux en moins de 6 mois. La faiblesse des capacités locales en matière d'exécution des projets et les difficultés qu'éprouvent les structures d'exécution à suivre les procédures de la Banque sont autant d'éléments qui risquent de peser sur la performance du portefeuille. Pour corriger cette situation, la Banque a organisé, à cet effet, un séminaire régional à Kinshasa auquel ont pris part les homologues du Congo Brazzaville. Le Bureau de la Banque en RDC jouera également un rôle crucial dans le suivi des opérations et la conduite des dialogues pour la mise en œuvre du DSPAR.

4.2.7 Au total, la performance du pays au plan de la mise en œuvre de la stratégie reste moyenne parce que les réformes structurelles décisives n'ont pu être appliquées notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques. En outre, la Banque devrait également s'assurer à l'avenir que le Gouvernement a mis en place des structures nationales chargées du suivi des actions et indicateurs du DSPAR dans le cadre du suivi du DSRP du pays.

### **4.3 Gestion des risques**

En dépit du retard qu'accuse les projets en soutien des piliers du DSPAR, la probabilité est grande de voir réaliser à moyen terme les objectifs globaux poursuivis dans la mesure où les risques envisagés lors de l'élaboration de la stratégie ont été largement atténués par les actions concertées du Gouvernement et des autres parties prenantes congolaises. Le premier risque concernant la stabilité politique s'est considérablement atténué puisque la situation sécuritaire s'est normalisée sur la majeure partie du territoire national et les progrès vers la réconciliation nationale ont été notables (Cf. chapitre 2.1 ci-dessus). Le risque liée à la faiblesse des capacités institutionnelles reste une préoccupation importante à laquelle, cependant, le PACDIP et le PARSEGD financés par la Banque ainsi que d'autres appuis de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux dont les Institutions de Bretton Woods devraient contribuer à en amoindrir l'effet négatif sur la gestion économique du pays. Enfin, la question liée à la dette connaît un début de réponse avec l'accès en 2006 au point de décision de l'IPTE ainsi que les allègements obtenus des créanciers du Club de Paris..

## **V. LEÇONS À TIRER POUR LA PROCHAINE STRATÉGIE PAYS**

De ce qui précède se dégagent les leçons suivantes pour la prochaine stratégie de la Banque au Congo

### **5.1 Leçons pour la Banque**

(i) La courte durée de mise en œuvre effective du DSPAR (moins de 2 ans) et les difficultés de collectes statistiques liées au contexte post conflit du Congo ont rendu difficile l'obtention des résultats de l'impact réel de la stratégie de la Banque sur le développement économique et social du pays;

(ii) Il y a également la nécessité, dans la définition des objectifs du DSPAR, de tenir compte du délai entre le moment où la stratégie de la Banque est adoptée et le moment où les projets censés soutenir cette stratégie démarrent effectivement leurs activités sur le terrain;

### **5.2 Leçons pour le Gouvernement**

(i) L'existence d'une seule enquête statistique (l'ECOM-EDS) qui date de 2005 n'a pas permis de disposer de séries économiques et sociales en vue de mesurer quantitativement les

résultats enregistrés dans la mise en œuvre du DSPAR et en particulier dans les progrès en matière de réductions de la pauvreté.

(ii) L'absence d'un cadre formel de suivi et évaluation du DSRP au niveau gouvernemental constitue également un handicap majeur pour la coordination et la centralisation des informations liées à la mise en œuvre des stratégies du pays. Il en résulte des difficultés importantes dans la mesure des efforts effectivement déployés par le Gouvernement tout comme l'apport des partenaires au développement (y compris la Banque) dont les actions seraient ainsi moins visibles. ;

(iii) L'engagement politique du Gouvernement de promouvoir la bonne gouvernance dans le pays n'est pas traduit, dans les faits, par un véritable soutien financier et en ressources humaines qualifiées aux Organes de contrôle que sont le Parlement, la Cour des Comptes et de discipline budgétaire ainsi que l'Inspection générale des Finances (IGF) ;

(iv) Il ne suffit pas seulement d'augmenter les allocations budgétaires pro-pauvres pour espérer combattre la pauvreté encore faut-il se doter des structures d'exécution des dépenses efficaces pour s'assurer de l'impact réel sur les populations cibles.

## **VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

### **6.1 Conclusion**

La stratégie de la Banque au Congo répond parfaitement aux préoccupations d'un pays sortant de conflit puisqu'elle s'est appesantie sur le renforcement des capacités institutionnelles qui ont été mises à mal par trois années de guerre civile avec leur lot de fuites des cerveaux et d'absence de mémoire institutionnelle dans l'Administration publique. La mise en œuvre du 1<sup>er</sup> pilier de la stratégie a permis d'enregistrer des résultats encourageants dans la gestion macro-économique même si des faiblesses persistent au niveau budgétaire. Il subsiste également des insuffisances sur le volet de la réinsertion socio-économique des populations vulnérables qui constitue le 2<sup>ème</sup> pilier de la stratégie. Les difficultés de démarrage du projet PARSEGD, la lenteur dans la mise en œuvre des engagements du Gouvernement n'ont pas permis la collecte des indicateurs ciblés au départ pour mieux mesurer l'impact sur la réduction de la pauvreté. Pour le DSPAR, élaboré dans un contexte post conflit, il est assez difficile, dans l'horizon temporel retenu, de s'attendre à une modification substantielle des indicateurs sociaux notamment au terme de l'exécution du DSPAR. C'est compte tenu de ces considérations que les recommandations suivantes sont formulées aussi bien à l'attention de la Banque que du Gouvernement.

### **6.2 Recommandations**

#### ***A A l'attention de la Banque***

6.2.1 En raison des progrès limités enregistrés dans ces domaines, il apparaît nécessaire de poursuivre le dialogue avec le Gouvernement sur les points qui avaient été retenus dans le précédent DSPAR à savoir : (i) la poursuite des réformes à moyen terme soutenues par les Institutions de Bretton Woods ; (ii) l'équité sociale et la réinsertion socio-économique ; (iii) la question de l'environnement notamment dans les zones pétrolières ; (iv) la diversification de la base productive ; et, (v) la question de la gouvernance plus particulièrement la transparence du secteur pétrolier et l'allocation équitable des ressources pétrolières.

6.2.2 Pour espérer dégager des résultats tangibles par rapport aux objectifs fixés, il serait plus indiqué que le DSPAR soit adossée non seulement sur des projets avancés du portefeuille mais aussi sur les initiatives entreprises par le Gouvernement et les autres bailleurs de fonds. A cet égard, une coordination plus étroite s'impose d'une part entre la Banque et les autres bailleurs de fonds qui visent les mêmes objectifs et d'autre part entre le Gouvernement et l'ensemble des bailleurs de fonds.

6.2.3 Pour rendre l'approche ci-dessus fructueuse et profitable à tous, il faut rendre opérationnelle et active, au Congo, la plate-forme consensuelle qui devait être définie pour les interventions et le suivi des opérations au Congo à l'initiative du PNUD. Cette plate-forme devait, en effet, permettre à l'ensemble des bailleurs de fonds actifs dans le pays d'être informés, de façon régulière, sur la mise en œuvre du DSRP ;

6.2.4 En outre, en raison de l'insuffisance des données statistiques et des rapports sectoriels, la conception d'un DSPAR sont à revoir en ce qui concerne les pays sortant des conflits qui ont souvent de sérieux problèmes de capacités humaines et institutionnelles. Aussi, serait-il nécessaire, d'examiner les situations au cas par cas et d'apprécier l'opportunité d'avoir un document plus adapté et de définir un cadre de coopération compatible avec la situation des pays sortant de conflit et présentant des faiblesses importantes.

### ***B. A l'attention du Gouvernement***

6.2.5 L'engagement politique du Gouvernement de promouvoir la bonne gouvernance doit se traduire par un véritable soutien financier aux Organes de contrôle (Parlement, Cour des Comptes et de discipline budgétaire, Inspection générale des finances).

6.2.6 La mise en place par le Gouvernement d'un système fiable de suivi tout au long de la chaîne des dépenses et d'une batterie d'indicateurs de suivi de la pauvreté est nécessaire. A cet effet, toutes les dispositions devront être prises pour assurer la bonne exécution, dans les délais impartis, du Projet PACDIP financé par le FAD.

6.2.7 Il y a enfin la nécessité de mettre en place et de renforcer une cellule (au sein du Ministère des finances ou du Secrétariat technique permanent du DSRP), chargée de produire à des périodicités régulière les résultats de la mise en œuvre du DSPAR pour garantir un meilleur suivi des indicateurs.

### ***C. A l'attention des Conseils***

Les Conseils d'administration sont invités à prendre note du présent Rapport d'achèvement du DSPAR 2005-2007 du Congo.

## ANNEXE I

Extrait du tableau 3 du DSPAR : Cadre de résultats du DSPAR 2005-2007 du Congo		
Résultats à long terme	Résultats attendus	Actions déjà réalisées
PILLIER I : Renforcer les capacités en matière de gestion économique		
<p>Améliorer l'efficacité et le contrôle de la gestion économique et financières.</p>	<p><b>En 2007 :</b></p> <p><b>1.1 Gestion et contrôle des finances publiques</b></p> <p>1.1.1 Les rapports trimestriels d'exécution des dépenses pro pauvres sont régulièrement présentés</p> <p>1.1.2 Les rapports sur l'exécution physique et financière des projets d'investissements en faveur des secteurs prioritaires du DSRP-I sont disponibles à fin 2007</p> <p>1.1.3 Une nomenclature budget avec une classification fonctionnelle et économique des dépenses publiques est mise en place suivie d'une expérimentation des applications informatiques.</p> <p>1.1.4 Les rapports des contrôles internes de l'Inspection générale des finances sont disponibles et diffusés à partir de 2007</p> <p>1.1.5 Les rapports de la cour des comptes sur la conformité de l'exécution du budget par rapport aux engagements sont disponibles et publiés</p> <p><b>1.2 La gestion de la dette est améliorée</b></p> <p>1.2.1 La gestion intégrée de la dette et le cadre juridique sont opérationnels</p> <p>1.2.2 Les textes et procédures qui gouvernent la dette sont révisés et opérationnels</p> <p><b>1.3 Assurer le suivi-évaluation périodique du DSRP</b></p> <p>1.3.1 La mise en place et la révision des indicateurs de suivi du DSRP sont effectives en 2007</p> <p>1.3.2 Un système de suivi de la pauvreté et des services sociaux est établi au plus tard 2007</p> <p>1.3.3 Les rapports annuels d'avancement de la mise en œuvre du DSRP sont présentés</p> <p>1.3.4 Les statiques conjoncturelles, macroéconomiques et sectorielles sont collectées et publiées régulièrement dans le cadre du programme pluriannuel de développement statistique.</p>	<p><b>1.1 Gestion et contrôle des Finances Publiques</b></p> <p>1.1.1 les rapports de 2006 et 2007 sont présentés sous forme de tableaux en prévision et en exécution</p> <p>1.1.2 Les rapports de l'exécution physique au niveau agrégé qui incombent au Ministère du Plan ne sont pas faits</p> <p>1.1.3 La nomenclature fonctionnelle est finalisée, elle a été testée sur le Budget 2007 avec ses applications informatiques (SIBEC) et sera opérationnelle pour le Budget 2008</p> <p>1.1.4 Les rapports de l'Inspection des Finances sont disponibles au Ministère de tutelle (MEFB)</p> <p>1.1.5 Les comptes 2002 ont déjà fait l'objet de loi de règlement. Les comptes 2003,2004 et 2005 sont en cours d'examen par la Cour des Comptes</p> <p><b>1.2 Gestion de la dette</b></p> <p>1.2.1 Un Comité national de politique d'endettement assisté d'une Cellule technique d'analyse de la dette et de la soutenabilité des Finances publique est en place et les textes régissant ces nouvelles structures seront incessamment adoptés par le Gouvernement</p> <p><b>1.3 Assurer le suivi-évaluation du DSRP</b></p> <p>1.3.1 L'enquête congolaise auprès des ménages (ECOM) a été réalisé et publiée en 2006</p> <p>1.3.2 La mise en place de l'observatoire de la pauvreté a pris du retard, elle pourrait être effective en 2008. Le PACDIP y contribuera</p> <p>1.3.3 Le rapport d'achèvement du DSRP n'est pas encore réalisé</p> <p>1.3.4 Les statistiques visées ne sont disponibles que pour l'année 2005 à partir de ECOM et EDS. Celles-ci ont été publiées sur le site de la CNSEE</p>

Résultats à long terme	Résultats attendus	Actions déjà réalisées
------------------------	--------------------	------------------------

PILIER II : Contribuer à la réinsertion socio-économique des populations en milieu urbain		
Accroissement de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base	<b>3 Accès aux services sociaux de base de santé et d'assainissement</b>	En attendant de récolter les résultats de la mise en œuvre du PARSEGD, dont les travaux viennent de démarrer, les initiatives suivantes ont été prises par le Gouvernement et d'autres bailleurs de fonds :
	3.1 Environ 13 centres de santé réhabilités et fonctionnels	3.1- Réhabilitation des infrastructures sanitaires détruites pendant les guerres à Brazzaville et dans les localités à l'intérieur du pays
	3.2 13 Dépôts de médicaments secondaires sont construits	-3.2- L'Organe central d'achat de médicaments pour gérer l'achat et la distribution des médicaments dont 60% sont génériques a été mis en place en 2006
	3.3 Le taux de couverture en infrastructures sanitaires est porté de 21 % à 36 %	3.3 Accroissement des dépenses d'investissement du secteur de la santé de 24% par an dans le cadre du budget 2005, 2006 et 2007 ;
	3.4 L'accès aux services sociaux de base s'est amélioré pour au moins 50 000 personnes dans les 13 districts sanitaires	-17 centres de dépistages et de prises en charge des personnes atteintes du VIH/SIDA sont en construction dont 10 sont déjà opérationnels
	<b>4. Auto emploi par la promotion de l'entrepreneuriat</b>	
	4.1 Appui à au moins 30 % des initiatives communautaires en faveur des groupes vulnérables	4.1 Révision en cours de la réglementation en matière de politique de l'emploi afin d'éliminer certaines dispositions contraires à l'encouragement à l'embauche ;
	4.2 Environ 4500 réfugiés et ex-combattant (DDR) insérés dans la vie active par l'emploi ou l'auto-emploi	4.2 (i) la réinsertion de 19.000 ex-combattants, auto-démobilisés dont 5000 combattants encore actifs dans certaines localités du Pool et 6000 ex-combattants enrôlés dans la force publique.
	4.3 L'auto-emploi a augmenté sensiblement	
	4.4 Les besoins des crédits des TPE sont satisfaits par les structures de micro-finances	4.3 à 4.5 Ces 3 points n'ont pas encore de réalisation tangibles. Toutefois, les actions en cours du Gouvernement ont permis de : ii) mieux cibler les domaines d'interventions prioritaires d'emplois dans l'agriculture, l'exploitation forestière, le secteur privé ; et (ii) de développer des programmes pour encourager des formations qualifiantes avec la valorisation des structures d'enseignement technique et professionnel.
L'amélioration de l'insertion économique par le développement des compétences professionnelles	4.5 Le taux de dépendance des femmes a baissé grâce aux soutiens aux initiatives communautaires	

## ANNEXE II

**PRINCIPAUX INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Agrégats/Années	2004	2005	2006	2007(*)	2008
<b>Variation annuelle (en %)</b>					
<b>Production et prix</b>					
PIB à prix constants	3.5	7.8	6.1	-1.2	7.3
pétrolier	0.5	12.5	6.8	-15.8	8.9
non pétrolier	5.0	5.4	5.8	6.5	6.5
PIB aux prix courants	20.9	30.7	24.9	-7.9	15.4
Prix à la consommation (moyenne)	3.6	2.5	4.8	5.0	5.0
<b>Secteur extérieur</b>					
Exportations B&S (fob Fcfa)	18.7	42.9	29.9	-18.0	16.0
Importations B&S (fob Fcfa)	21.8	16.0	28.5	3.9	11.6
Termes échanges (détérioration -)	11.0	21.5	7.5	.....	6.2
Taux de change effectif réel	1.1	-0.4		...	...
<b>Finances publiques</b>					
Recettes totales (y compris dons)	21.6	67.9	44.2	-20.5	22.0
Dont : recettes pétrolières	25.8	97.3	50.1	-25.8	21.7
Recettes non pétrolières	14.1	6.0	18.4	2.5	24.8
Dépenses totales	8.3	13.6	48.4	-4.2	3.2
Dont : Courantes	5.3	16.1	29.0	-11.1	-6.5
Capital (avec prêts nets)	18.5	5.9	114.1	9.8	17.7
<b>(En pourcentage masse monétaire (M2) début de période)</b>					
<b>Monnaie et crédit</b>					
Avoirs intérieurs nets	-1.6	-82.6	-91.2	-17.4	-60.6
Crédit intérieur	3.3	-68.3	-95.3	-17.5	-60.6
Gouvernement central	1.9	-70.3	-97.0	-19.3	-62.4
Crédit à l'économie	1.3	0.4	1.9	1.8	1.8
Masse monétaire	17.4	37.2	37.7	12.0	11.9
Vitesse de circulation monnaie	3.2	2.5	2.0	2.0	2.0
<b>(En pourcentage du PIB)</b>					
<b>Investissement et épargne</b>					
Epargne nationale brute	24.5	32.8	35.8	37.4	34.1
Investissement brut	22.5	21.8	23.0	26.6	27.3
<b>Finances publiques</b>					
Recettes et dons	30.4	38.8	44.8	38.0	41.2
Dépenses totales	26.7	23.2	27.6	28.0	26.0
Solde global b. e (déficit -)	3.6	15.6	17.2	9.9	15.2
<b>Balance des paiements</b>					
Solde courant	2.0	11.2	12.8	11.2	6.8
Dettes extérieures (fin de période)	198.7	103.2	74.9	76	70.5
<b>(En pourcentage des exportations de Biens &amp; Services)</b>					
Service dette publique (avant allègement.)	14.4	11.8	12.9	10.9	5.6
Dettes publiques extérieures	252.2	120.8	85.8	105.1	89.8
<b>(En pourcentage des recettes publiques totales y compris dons)</b>					
Service dette publique (avant allègement.)	37.8	25.8	25.2	22.3	10.9
Dettes publiques extérieures	661.2	264.5	167.7	215.3	174.0
<b>(En milliards de francs CFA sauf indication contraire)</b>					
Réserves officielles brutes	59.9	410.1	920.4	1064.8	1611.7
En mois d'importations fob	1.3	7.5	13.1	15.3	20.8
En pourcentage du PIB	2.4	12.8	22.9	31.2	40.9
PIB nominal	2,455.8	3,210.7	4,010.7	3,413.3	3,938.0
Prix mondial pétrole (\$ EU par baril)	38.2	54.4	65.0	50.8	54.8
Production pétrolière (millions barils)	82.1	92.6	98.7	97.1	105.7

**Source** : Programme de référence FMI (avril - septembre 2007)

(\*) : Les contre-performances économiques en 2007 résulteraient, en grande partie, de l'arrivée à maturation de certains champs pétroliers et de la baisse attendue de la production pétrolière du fait de l'accident technique survenu sur la plate-forme de Nkossa.

## ANNEXE III

**OPÉRATIONS EN COURS DU GROUPE DE LA BANQUE****(en M UC)**

<b>Projet par secteur</b>	<b>Guichet</b>	<b>Date d'approbation</b>	<b>Date signature</b>	<b>Date mise vigueur</b>	<b>Date de clôture</b>	<b>Montant approuvé</b>	<b>Montant décaissé</b>	<b>Montant annulé</b>	<b>Engag. Net d'annulation</b>	<b>% décaissement</b>
Projet d'appui à la gestion économique (PAGE)	FAD	17/09/03	28/11/03	24/03/04	31/12/07	0,5 MUC	0,259 M	0,0	0.5	51,86
Projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et des indicateurs de la pauvreté (PACDIP)	FAD	20/12/06	23/04/07	23/04/07	31/12/09	2,550	0,0	0,0	2.55	0,0
Projet à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (PARSEGD)	FAD	15/03/06	17/05/06	17/05/06	31/12/11	14,800	0,525	0,0	14.8	3,55
<b>TOTAL</b>	<b>FAD</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17,850</b>	<b>0,784</b>	<b>0,0</b>	<b>17.850</b>	<b>4,45</b>

**PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA PERFORMANCE ET  
DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE DU GROUPE DE LA BANQUE**

Indicateurs	En début de période DSPAR	En fin de période DSPAR
<b>Evaluation du portefeuille</b>		
Nombre de projets en cours d'exécution	2	3
Durée moyenne d'exécution (en années)	1,5	2
Delai de l'identification à l'entrée en vigueur (en jrs)	-	465
Pourcentage de projets à problèmes	0	0
Pourcentage des projets à risque	0	0
Engagement à risque	néant	néant
Montant total du portefeuille (en millions UC)	7,5	17.85
Ratio de décaissement (en %)	93	4,45
<b>Gestion du portefeuille</b>		
CPPR durant de l'année (oui/non)	Non	non
Moyenne de supervision (Nbre de mission)	0	2
Taille moyenne des opérations (en millions UC)	3,75	5,95-

**ANNEXE V**

**ETAT DES PROGRES VERS LA REALISATION DES OMD EN 2007**

Objectifs/cibles	Réalisation de l'objectif			Etat de l'environnement		
	Probable (1)	Potentiel (2)	Invraisemblable	Fort	Moyen	Faible
<b>Pauvreté extrême</b> Réduire de moitié la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté		<b>X</b>			<b>X</b>	
VIH/SIDA Arrêter et renverser l'expansion du VIH/SIDA		<b>X</b>				<b>X</b>
<b>Faim</b> Réduire de moitié la population souffrant de l'insécurité alimentaire		<b>X</b>			<b>X</b>	
<b>Eau potable</b> Réduire de moitié la population sans accès à l'eau potable		<b>X</b>				<b>X</b>
Ecole primaire universelle Achèvement de l'école primaire universelle	<b>X</b>				<b>X</b>	
<b>Egalité du genre</b> Eliminer les disparités entre les sexes dans les différents ordres d'enseignement			<b>X</b>		<b>X</b>	
<b>Mortalité maternelle</b> Réduire de trois quarts la mortalité maternelle		<b>X</b>				<b>X</b>
<b>Mortalité infantile</b> Réduire de deux tiers le taux de mortalité des moins de 5 ans		<b>X</b>				<b>X</b>
<b>Environnement</b> Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales		<b>X</b>			<b>X</b>	
<b>Développement durable</b> Réduire les pertes en ressources environnementales		<b>X</b>			<b>X</b>	

Source : CCA : Système des Nations-Unies-Congo. Premier rapport sur les Objectifs de Développement du Millénaire au Congo,

(1) probable : L'objectif peut être réalisé en poursuivant les efforts déjà engagés

(2) potentiel : L'objectif peut être atteint à condition que des réformes vigoureuses soient entreprises et que l'environnement politique et institutionnel s'améliore